

Conseil municipal

Séance : L'an deux mille vingt quatre le 17 septembre les membres du Conseil municipal de la Commune de Romeyer se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été

Adressée par le Maire le 10 septembre 2024 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des Collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 18 h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS : Anne-Line GUIRONNET, Alain BUSSO, Jean- Pierre FIALOUX, Pierric TABOURET, Daniel LIOTARD, Laetitia GOTTI

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ : Aurélie PHYTOUD donne pouvoir à Jean- Pierre FIALOUX,

ÉTAIENT ABSENTS excusés : Pascal BRUYERE, Martine GORLITZER, Bertrand CHAUCHOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierric TABOURET

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

- **REALISATION D'UN PLATEAU TRAVERSANT** (sécurisation avant l'ancien cimetière) :
Présentation du devis de l'entreprise CHEVAL E26 (9150€ HT) financé à 60% par les amendes de police et les 20% restant par la Région – l'Etat
VOTE : 1 abstention et 5 pour
- **NOUVEL EQUIPEMENT D'UN TRACTEUR POUR DENEIGEMENT** :
Présentation de 2 devis :
Caudal SAS : 5 786.35€ HT
GILLY SAS : 7 722,13€ HT
Le Conseil Municipal fait le choix de l'entreprise CAUDAL SAS financé à 60% par le Département et les 20% restant par la Région – l'Etat
VOTE à l'unanimité
- **CESSION DE L'ANCIENNE ETRAVE ET SALEUSE** :
Matériels cédés pour les montants suivants :
Etrave : 2500 € HT
Saleuse : 300 € HT
VOTE à l'unanimité
- **CREANCES DOUTEUSES** :
Les écritures comptables des créances douteuses inférieures à 100€ peuvent être passées en comptabilité automatiquement par arrêté du Maire.
Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de prendre un arrêté pour ces écritures.
VOTE à l'unanimité

- **BUDGET DE L'EAU :**

1511€ ont été inscrits en investissement par erreur alors que cela concernait du fonctionnement (entretien matériel et outillage)

Le Maire demande au CM l'autorisation de corriger les écritures

VOTE à l'unanimité

CHAPITRE 11 :

N'ayant pas suffisamment de budget au chapitre 11 (charges à caractère général)

Le Maire demande de virer 10 000 € du compte 65 au chapitre 11

VOTE à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Achat de 2 panneaux pour les Planeaux : « ATTENTION ENFANTS »

1 panneau sera posé à l'entrée des Planeaux et l'autre côté pont des Barbiers

VOTE à l'unanimité

Proposition de déplacer le radar aux Planeaux

VOTE à l'unanimité

Proposition de faire un abris Vélo à la place des anciennes toilettes de l'école

VOTE à l'unanimité

Proposition d'installer une Vidéo aux poubelles du bas de ROMEYER pour lutter contre les incivilités

VOTE à l'unanimité

Rénovation des voies et des espaces publics du hameau des planeaux:

Projet financé à 80% VALIDE par le Département, la Région et l'Etat

Planning prévisionnel, début phase opérationnel (prévision) : Début Avril

Le CDL (conseiller aux décideurs locaux) « ancien percepteur » propose de venir en CM pour parler des nouveaux projets.

CAPTAGE CHAPAÏS :

Au vu des premiers résultats du suivi de débit du captage de Meyrosse qui sont largement supérieurs au besoin de la Commune, il a été décidé d'arrêter la recherche d'un deuxième captage au profit de l'amélioration de celui existant.

FIN DE SEANCE A 20H25